



Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
23 novembre 2011
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 5^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 5 octobre, à 10 heures

Président : M. Momen (Bangladesh)

Sommaire

Débat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

11-52874X (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 10 heures.

Débat général (suite)

1. **M. Govrin** (Israël) dit que le développement est une question mondiale pressante qui demande d'importantes ressources de la part de la communauté internationale toute entière. Le programme israélien de coopération internationale, MASHAV, en place depuis 50 ans, vise à faire progresser le développement social, économique et environnemental, tout en *mettant l'accent sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles*. Il se concentre sur des domaines dans lesquels Israël a un avantage comparatif, comme l'agriculture et le développement rural, l'eau et la désertification, la micro entreprise, la santé publique, l'autonomisation des femmes et l'éducation. Israël approuve l'Assemblée générale d'avoir insisté sur des problèmes tels que la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse, qui frappent un tiers de la population mondiale qui vit sur des terres arides. Depuis des décennies Israël se penche sur le phénomène de la désertification afin d'y apporter des solutions, les partageant avec le monde en développement. La dégradation accélérée des sols est aggravée par le changement climatique. Israël met son expertise au service de la lutte contre les difficultés que doivent surmonter les zones arides et, à cet effet, agit dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, de la Convention sur la diversité biologique, et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

2. Israël a recentré ses programmes consacrés aux graves difficultés que doit surmonter l'Afrique, et fournit une aide à long terme aux réfugiés au Kenya et en Éthiopie, et poursuivra ses efforts pour mettre un terme à la famine dans la Corne de l'Afrique. Il a constitué une équipe spéciale chargée de préparer sa participation à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, et tiendra bientôt une réunion pour appeler l'attention sur le rôle capital de l'agriculture verte dans la relance de la croissance économique et la lutte contre la pauvreté, et offre en outre un programme de partage des compétences et des pratiques optimales, notamment en ce qui concerne le développement agricole dans des conditions de ressources naturelles limitées et d'instabilité climatique.

3. Israël envisage de soumettre à la Commission la résolution biennale sur la technologie agricole au

service du développement, qui couvre une large gamme de priorités, notamment l'autonomisation des femmes rurales, le changement climatique, la sécurité alimentaire et les défis économiques mondiaux. Israël appelle tous les États Membres à parrainer la résolution et à l'adopter par consensus.

4. **M^{me} Aitimova** (Kazakhstan) dit que le rythme accéléré de la mondialisation impose la nécessité de modifier le paradigme économique des programmes et activités des Nations Unies et de rechercher les moyens d'atténuer les effets de la crise économique. Un Conseil économique et social rééquilibré pourrait jouer un rôle fondamental et concret en matière de coordination. Les défaillances de l'économie mondiale ont engendré une crise contre laquelle aucune mesure n'a réellement été prise. Les retards peuvent entraîner d'autres crises et l'instabilité régionale et internationale. Il est urgent d'agir pour créer un puissant mécanisme de gestion économique mondiale, en conjonction avec une profonde réforme des institutions de Bretton Woods, doté de pouvoirs réels et tenu de rendre des comptes, avec une monnaie de réserve mondiale, viable et suffisante, et un contrôle plus rigoureux sur les capitaux spéculatifs. Dans sa déclaration à l'Assemblée générale, le Président du Kazakhstan a proposé la mise au point d'un pacte mondial de réglementation, dans la ligne des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur la mondialisation et l'interdépendance (A/66/223). L'intervenante demande que la proposition soit examinée par le Département des affaires économiques et sociales avec celles d'autres délégations.

5. De nouvelles réformes du commerce sont nécessaires et les États Membres sont appelés à terminer les négociations du Cycle de Doha afin de réaliser une meilleure coopération dans les arrangements multilatéraux et bilatéraux, notamment en ce qui concerne les pays sans littoral. Le commerce et les transports doivent être prioritaires dans ces pays.

6. Le Kazakhstan a atteint de bons niveaux de développement grâce à une stratégie judicieuse et visionnaire. La récente création d'une union douanière réunissant le Kazakhstan, le Belarus et la Fédération de Russie a simplifié les formalités douanières si bien que les échanges commerciaux entre le Kazakhstan et ses partenaires se sont chiffrés à 16,5 milliards de dollars. L'instauration d'un espace économique commun est à l'étude dans le but de générer plus de biens et de

services. Toutefois, la transition de la coopération régionale vers une coopération internationale demande une harmonisation des politiques commerciales et tarifaires nationales. Le Kazakhstan soutient le développement de la coopération Sud-Sud, non pour remplacer mais pour compléter la coopération Nord-Sud. Éliminer les inégalités entre pays développés et pays en développement est un impératif moral et politique en vue de permettre aux pays en développement de tirer parti des avantages économiques de la mondialisation, ce qui est indispensable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Comme ces derniers ne seront probablement pas atteints d'ici à 2015, les plans devront être réajustés.

7. La menace du changement climatique est aussi un facteur qui entrave la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et doit être jugulée. Le changement climatique a un impact de plus en plus nocif sur la région d'Asie centrale. Le Kazakhstan mène un âpre combat pour protéger l'environnement grâce à une stratégie de développement durable qui devrait être menée à bien d'ici à 2020. Il adhère au projet « Green Bridge » initiative prometteuse appuyée par les pays participants de la septième Conférence ministérielle Pan européenne tenue à Astana. Cette initiative devrait figurer à l'ordre du jour de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra à Rio de Janeiro en 2012, en tant que prolongation de l'Initiative de Seoul sur la croissance verte de manière à renforcer le partenariat entre l'Europe et la région de l'Asie et du Pacifique. Le Kazakhstan envisage d'ailleurs d'ajouter à l'ordre du jour de Rio une proposition concernant une stratégie mondiale énergie-écologie qui serait profitable à tous les pays.

8. **M. Le Hoai Trung** (Viet Nam) dit que la délégation vietnamienne se sent encouragée du fait que la réalisation des objectifs du développement international suit son cours normalement, mais s'inquiète de la lenteur de la croissance et des nombreuses difficultés qui s'annoncent.

9. La communauté internationale devrait répondre collectivement à la crise financière et économique mondiale, tout en coopérant étroitement pour surmonter les défis qui se posent à tous les niveaux du système international. Une gamme de modalités devraient être explorées, confiant le rôle central aux Nations Unies, et avec la participation de toutes les

parties prenantes en vue d'atteindre les objectifs de développement. Les partenaires développés devraient faire plus pour honorer leurs engagements notamment pour accroître l'aide publique au développement (APD), mobiliser des ressources destinées au financement du développement et prévoir une aide spéciale aux pays les moins avancés (PMA) et aux pays africains. Les pays en développement devraient utiliser diverses modalités de coopération et de financement du développement avec plus d'efficacité.

10. Il faut réformer au plus vite l'architecture financière et monétaire internationale et la doter d'une gouvernance plus représentative et responsabilisée afin de pouvoir, entre autres, stimuler la participation des pays en développement. Le commerce est une autre priorité et il est vital d'abolir les politiques de distorsion et de protectionnisme. Moyennant une volonté politique plus ferme les négociations de Doha pourraient être menées à bien.

11. L'intégration et l'équilibrage des trois piliers du développement durable – dans les domaines économique, social et environnemental – est une tâche importante pour la communauté internationale toute entière. L'énergie, l'eau, la sécurité alimentaire, l'agriculture durable, la biodiversité, l'urbanisation, les océans, les institutions et la gouvernance sont des questions essentielles et intersectorielles des stratégies de développement et d'investissement à long terme. Par ailleurs, la protection de l'environnement, en particulier l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation à ces effets sont des questions prioritaires à l'ordre du jour du développement, demandant des réponses globales de la part de chaque nation. Il est essentiel de renforcer les capacités de réaction et de réduire la vulnérabilité des pays en développement. Les ressources du Fonds d'adaptation aux effets du changement climatique devraient être accrues pour être à la hauteur des besoins des pays en développement en matière d'aide, notamment ceux qui se trouvent menacés par l'élévation du niveau des mers.

12. Le Viet Nam a adopté un ensemble de politiques pour stimuler le redressement économique et promouvoir le développement durable. Alors que, grâce à l'appui de la communauté internationale, il a atteint la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement, avant la date fixée, il est encore confronté à de complexes défis, et continuera d'avoir besoin de l'appui international.

13. **M. Benmehidi** (Algérie) fait observer que rarement la conjoncture aura été aussi peu favorable au développement. Il a été prévu que la crise économique qui prévaut depuis 2008 allait mener à la récession. Les efforts internationaux visant à atténuer les effets de la crise non seulement n'ont pas donné les résultats escomptés mais ont eu un effet adverse sur les pays en développement. Par ailleurs, les restrictions budgétaires ont conduit les pays industrialisés à réduire l'aide publique au développement.

14. Alors que la mondialisation accentue l'interdépendance entre le Nord et le Sud, l'érosion du multilatéralisme, conjuguée à des défaillances dans le contrôle des grandes entités financières, pose un risque persistant à l'économie mondiale. Le principal économiste du Fonds monétaire international a déclaré que l'économie mondiale était entrée dans une « nouvelle phase dangereuse ». La communauté internationale devrait agir sans plus tarder pour renforcer les capacités de l'Organisation des Nations Unies à intervenir de manière plus décisive dans la gouvernance économique mondiale, en coordination avec les institutions financières internationales. Les pays du Sud doivent prendre en main leur propre développement tandis que l'ONU devra demeurer la tribune centrale de concertation sur les questions économiques, sociales et financières.

15. La situation appelle de nouvelles sources de financement du développement qui ne conduisent pas à l'endettement et qui parviennent à compléter l'APD car cette dernière demeure capitale. Les pays développés ne doivent pas se servir de la crise financière comme prétexte à ne pas tenir leurs promesses.

16. Le commerce multilatéral doit être au service du développement et tenir compte des spécificités des différents pays. Par exemple, la récente flambée des prix des denrées alimentaires a lourdement pénalisé les importateurs nets de produits alimentaires. Les pays à revenu intermédiaire, malgré leur forte croissance démographique et économique ont aussi des poches de pauvreté. Leurs difficultés sont amplifiées par la crise économique, et la communauté internationale devrait tenir compte de cette situation.

17. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence de Rio en 2012) sera une occasion de réaffirmer les engagements pris au sujet de l'environnement, du développement durable et de l'économie verte. La récente réunion de haut

niveau sur le thème de la « lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté » a réussi à faire placer la question au rang des priorités internationales. On doit s'en remettre davantage à la science pour mieux comprendre ces questions en vue de parvenir à un « taux zéro de la dégradation des sols » grâce à une autorité scientifique constituée sur le modèle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, et le mécanisme intergouvernemental d'échanges entre scientifiques et décideurs en matière de biodiversité et de services écosystémiques.

18. Considérant la lenteur avec laquelle progressent les négociations sur le changement climatique, il est vital de tenir les engagements pris à Copenhague et à Cancún, en matière de financement et de transfert des technologies, et de prendre de nouveaux engagements sur la base du principe de responsabilités communes mais différenciées.

19. L'Algérie salue le succès de la dixième Conférence des Parties à la Convention sur la biodiversité et se propose de collaborer avec tous les partenaires pour veiller à la mise en œuvre de la stratégie de 10 ans en vue de protéger la biodiversité, du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, ainsi qu'à l'établissement d'une plateforme de développement sur la biodiversité et les services écosystémiques.

20. **M. Jong Choi Mun** (République démocratique populaire de Corée) fait valoir que le développement durable est inconcevable sans un environnement pacifique. Ce n'est que quand on aura établi la paix et la sécurité que l'on pourra mobiliser de plus importantes ressources humaines, financières et technologiques au profit du développement durable. La concertation et la négociation doivent être encouragées pour régler les différends, favoriser la collaboration et les échanges entre les États Membres sur la base d'un respect mutuel des systèmes économiques et sociaux. La communauté internationale doit cependant se garder d'adopter une seule norme ou méthode universelle pour réaliser le développement durable.

21. La collaboration et les échanges internationaux doivent être orientés vers l'établissement de relations économiques justes et équitables pour le développement durable de tous les pays. Les pays

développés devraient établir un authentique partenariat pour le développement en évitant de poursuivre des intérêts unilatéraux, et pratiquer une coopération économique sur la base des principes d'avantages mutuels et d'égalité.

22. Les Nations Unies devraient jouer un rôle central dans la recherche de solutions aux problèmes actuels, notamment la crise économique et financière et le changement climatique, ainsi que dans la réforme de l'actuel système financier international, en conformité avec le monde contemporain. L'attention devrait porter en ce moment sur la réussite de la Conférence de Rio en 2012 afin qu'elle aboutisse à des résultats concrets. La délégation de la République populaire démocratique de Corée espère que la Commission contribuera également aux travaux préparatoires de cette conférence.

23. Pour sa part, la République démocratique populaire de Corée continue d'élargir sa coopération économique avec tous les pays qui s'efforcent de construire un monde nouveau, pacifique et juste sur la base de l'indépendance, de l'égalité et des avantages mutuels.

24. **M. Kyan Tin** (Myanmar) fait observer que plus de trois ans après la crise financière mondiale, son terrible impact se fait toujours sentir. Du fait que la plupart des pays en développement continuent de se colleter avec des problèmes insurmontables, une solution multilatérale efficace est essentielle. Les mesures visant à résoudre les difficultés de l'économie mondiale doivent comprendre des réformes du système financier mondial afin de le rendre plus représentatif et adapté.

25. Les difficultés du développement sont encore amplifiées par le changement climatique. Il est urgent d'agir pour accroître les ressources financières. La délégation du Myanmar appuie le principe de responsabilités communes mais différenciées, et attend avec une anticipation positive les résultats de la prochaine réunion de la conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur le changement climatique à Durban. La délégation du Myanmar souscrit à l'appel lancé en faveur d'une approche plus systémique et intégrée au développement durable et considère la Conférence de Rio comme une occasion unique d'aller de l'avant.

26. Malgré un redressement inégal certains pays ont fait d'impressionnants progrès dans la lutte contre la

pauvreté. Selon la Banque mondiale, le taux général de pauvreté devait descendre en dessous de 15 % d'ici à 2015, bien que la plupart des pays les moins avancés soient encore en retard dans les efforts visant à relever le niveau de vie. C'est certes aux PMA qu'il incombe en premier lieu de prendre en main leur propre développement, mais ils ne pourront atteindre leurs objectifs sans un climat extérieur favorable et un solide appui international. Le refus d'une aide au développement ou du Programme de pays du PNUD à un PMA est non seulement immoral mais une manière de bafouer le droit au développement.

27. Le nouveau gouvernement du Myanmar a pris une série de mesures visant à promouvoir le développement durable. Il a adopté des politiques économiques favorables à une croissance soutenue, générale et équitable, centrée sur la gestion économique et la lutte contre la pauvreté. L'une des premières mesures a été l'adoption du Plan national de développement rural et de réduction de la pauvreté. Le plan de réduction cherche à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales. Le Myanmar a remporté certains succès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement car – selon un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement – il a réussi à réduire le taux de pauvreté, le ramenant de 32 à 26 %, et à accroître les taux d'inscription scolaire. Cependant, le manque d'aide au développement, ainsi que les sanctions ont eu des effets négatifs. Sans l'obstacle posé par les sanctions et avec une aide extérieure accrue, y compris l'appui des institutions régionales de développement, les efforts de développement du Myanmar auraient abouti à de plus grands progrès.

28. Pour terminer, l'intervenant dit que pays développés et en développement ont intérêt à s'unir dans un nouveau partenariat pour résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés et pour partager les avantages de la mondialisation. Les chances qu'offre la Conférence de Rio 2012 pour ouvrir une nouvelle voie au développement durable pour tous ne devraient pas être gaspillées.

29. **M. Nkombela** (Afrique du Sud) souligne que répondre aux multiples crises mondiales demande un engagement constructif et des négociations de bonne foi. La Commission devrait jouer un rôle de premier plan dans l'aboutissement positif de la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements

climatiques, qui doit se tenir à Durban. La délégation sud-africaine est impressionnée par les progrès accomplis dans les travaux préparatoires de la Conférence de Rio de 2012, qui devrait être un nouveau tournant décisif dans la poursuite des objectifs du développement durable pour un monde juste et prospère.

30. Des questions de portée mondiale telles que l'actuelle architecture financière, la supervision financière et la réglementation, la conclusion des négociations de Doha et les questions d'environnement ont un impact majeur, notamment sur les pays les moins avancés et sur l'Afrique.

31. La communauté internationale doit affirmer ses engagements envers le financement du développement. Trop souvent de généreuses annonces de contributions sont faites mais ne sont pas suivies d'effets. Il est vital que les engagements pris au titre de l'APD soient tenus, notamment par les pays développés. Toutes les parties sont associées en tant qu'éléments de la communauté mondiale et, collectivement elles peuvent changer le monde.

32. **M. Loulichki** (Maroc) dit que de grandes incertitudes planent sur la reprise économique mondiale après la crise financière et économique de 2008. Les signes de rebond de l'année 2010 ont été suivis d'un ralentissement aggravé par la crise de la dette dans certains pays, la reprise du réflexe de protectionnisme et la volatilité des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Dans un monde d'interdépendance et d'interconnexion des économies, l'existence d'un contexte international favorable est une condition nécessaire pour les pays en développement, notamment les pays africains et les pays les moins avancés, sur laquelle repose une croissance régulière et inclusive. L'ONU doit rester au centre du système de coopération internationale et conserver sa capacité de mobiliser les appuis indispensables au développement, et son rôle doit être renforcé. La légitimité et l'efficacité des décisions prises dans le domaine de la gouvernance économique mondiale et leur adoption par les États Membres exigent la participation et l'association des pays en développement dans tout processus de prise de décisions. Un an après la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, la lenteur et la faiblesse des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs sont une source d'inquiétude, du fait

notamment que le financement au titre de l'APD s'est ralenti.

33. La crise financière et économique, qui est un facteur conjoncturel, ne peut être utilisée pour justifier la retenue de l'APD ou le non versement de 0,7 % du PIB. Toutefois, les sources novatrices de financement du développement – qui sont et doivent rester complémentaires des sources traditionnelles – doivent être encouragées. La hausse et la volatilité des prix des denrées alimentaires pourraient retarder davantage la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le problème le plus pressant est incontestablement la crise humanitaire dans la Corne de l'Afrique où plus de 12 millions de personnes sont touchées par la famine. La communauté internationale est appelée à agir rapidement en vue de trouver des solutions efficaces aux problèmes structurels de l'insécurité alimentaire. Les initiatives internationales prises dans ce domaine, notamment le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire en 2009, et l'initiative du G-20 sont à saluer.

34. Il est indéniable que le changement climatique a des effets négatifs sur la planète. Pour les pays les plus vulnérables, notamment les petits pays sans littoral, ce ne sont pas seulement les perspectives de développement qui sont compromises, mais leur survie même. Dans ces conditions il est nécessaire que la Conférence de Durban aboutisse à des arrangements globaux, justes, efficaces et contraignants.

35. Dans la perspective de la Conférence de Rio de 2012, il est primordial de donner priorité à l'économie verte et à l'élimination de la pauvreté. Si le consensus sur le concept d'économie verte est une condition nécessaire à la réussite de la conférence, il est non moins nécessaire que les modalités de sa mise en œuvre assurent les meilleures conditions pour le transfert de technologies et l'octroi de ressources en faveur des pays en développement.

36. L'aide au développement doit être à la hauteur des défis posés aux pays africains. Les crises de 2007 et de 2008 ont manifestement limité la capacité de ces pays à financer leur développement, et les engagements de soutien n'ont pas été totalement tenus. Il serait utile de mettre en place un mécanisme de suivi des engagements afin d'en faciliter la concrétisation. Par ailleurs, les efforts internationaux à l'égard des PMA devraient inclure l'APD, élément fondamental, le développement des infrastructures, un meilleur accès

aux marchés pour leurs produits, l'aide au commerce, l'allègement de la dette et le transfert de technologies.

37. Les négociations commerciales multilatérales menées dans le cadre du Cycle de Doha se trouvent dans une impasse depuis plus de cinq ans. La conclusion de ces négociations est subordonnée à l'esprit de compromis dont les États Membres doivent faire preuve, tendant à placer le développement au cœur du système commercial multilatéral. Les cadres de coopération interrégionale, régionale et sous-régionale sont devenus des facteurs qui influent de manière décisive sur la gouvernance mondiale, notamment en matière économique, et contribuent à la stabilité régionale. L'intégration régionale entre pays du Sud peut jouer un rôle de levier permettant à ces pays de répondre plus efficacement à leurs défis de développement grâce à leur complémentarité et aux échanges de données d'expérience et de bonnes pratiques.

38. **M. Tachie-Manson** (Ghana) notant que la croissance économique risquait de continuer à piétiner fait observer qu'il faudra pour la stimuler mener à bien rapidement les négociations de Doha sur le commerce, de manière à établir un cadre pour un système commercial équitable, attentif aux préoccupations des pauvres. Le protectionnisme et autres barrières imposées par certaines économies dominantes par suite des crises doivent être remis en cause. Il est urgent, en outre, de réformer l'architecture économique et financière mondiale. Bien qu'elles aient entrepris certaines réformes minimales, les institutions de Bretton Woods doivent se montrer plus démocratiques et renforcer leur coopération avec l'Organisation des Nations Unies. Par ailleurs, tout en reconnaissant que les économies développées se heurtent à d'énormes difficultés en raison des crises, l'intervenant considère que cela ne doit pas les empêcher d'honorer leurs engagements internationaux, en particulier le versement de l'APD à l'Afrique.

39. Le changement climatique est indubitablement le défi par excellence posé au développement en ce vingt-et-unième siècle, car il est cause d'inondations, de désertification et de sécheresse, réduisant la production agricole et intensifiant les migrations. Par contre il offre des possibilités car en investissant dans l'assistance technique, l'infrastructure et la technologie, on devrait pouvoir aménager les ressources en eau, faciliter l'accès à l'énergie moderne et intensifier la lutte contre les maladies.

40. La délégation du Ghana espère que certaines questions politiques critiques qui n'ont pas été soulevées à Cancún le seront à Durban. De sincères engagements, une forte volonté politique et une marge de manœuvre sont nécessaires à une revitalisation du Protocole de Kyoto. Par ailleurs, les engagements doivent faire l'objet de mesures de suivi et de vérification et répondre aux critères scientifiques.

41. Les difficultés que causent la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse sont des plus graves en Afrique où elles freinent la croissance économique. Par exemple, environ 60 % du territoire du Ghana sont couverts de terres arides, ce qui correspond à de faibles et irrégulières précipitations, à l'épuisement des sols et de la production vivrière. La délégation ghanéenne lance un appel en faveur d'une application plus rigoureuse de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et invite la communauté internationale à créer un groupe intergouvernemental scientifique de pédologie qui donnerait des conseils aux gouvernements. La vulgarisation des techniques d'aménagement des terres est une entreprise cruciale qui mérite un surcroît d'investissement. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) devrait équilibrer ses priorités et ses allocations de ressources entre les trois conventions de Rio. Enfin, l'intervenant exprime l'espoir du Ghana que la conférence de Rio de 2012 intégrera les questions de l'utilisation rationnelle des sols, de l'agriculture, de la sylviculture et de la sécurité alimentaire en tant que composantes majeures de l'économie verte, en vue de sauver la vie à un milliard de pauvres.

42. **M. Srivali** (Thaïlande) notant que l'économie mondiale a été fragilisée par la crise économique et financière, dit que la Thaïlande a connu sa part de secousses et attache une grande importance à la capacité de résister aux chocs externes.

43. La mondialisation doit être centrée sur le développement et s'avérer équitable; le rôle des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale doit être renforcé afin que son expertise en matière de développement soit pleinement mise à profit. La Thaïlande plaide pour une meilleure coordination entre les Nations Unies et le G-20 et se déclare favorable à une rapide conclusion des négociations de Doha; elle attend avec intérêt les résultats positifs de CNUCED XIII.

44. La représentation des pays en développement au sein des institutions financières internationales devrait être accrue dans le cadre d'un plus vaste processus de réforme qui étudierait les possibilités de réorganiser les systèmes monétaires et la surveillance afin d'accroître la transparence et la stabilité. Un climat économique favorable est vital au niveau régional. Les initiatives régionales devraient être soutenues et renforcées, et à leur tour contribuer à la stabilité financière mondiale.

45. Ayant réalisé avant l'échéance la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement, la Thaïlande estime qu'il importe tout autant d'assurer la viabilité du développement et elle aspire à un développement équitable au profit de tous. L'intervenant espère que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable réussira à faire adopter un nouveau modèle de développement durable reflétant véritablement ses trois piliers : croissance économique, développement social et protection de l'environnement.

46. Le changement climatique est pour la Thaïlande une priorité inscrite dans son dernier plan national de développement économique et social conçu pour transformer le pays en une société à faibles émissions de carbone et en une économie verte. La Thaïlande appuie le Fonds de Copenhague pour le climat et la création d'un comité d'adaptation ainsi que d'un Comité exécutif des technologies pour travailler avec les pays en développement et visant à renforcer la coopération Sud-Sud; elle appuie en outre l'instauration de passerelles entre les mondes développés et en développement au moyen d'une coopération trilatérale.

47. **M. Kapambwe** (Zambie) dit que le programme de développement durable ne peut être plus important pour les Nations Unies étant donné les défis permanents auxquels l'économie mondiale se trouve confrontée. Le développement durable ne sera jamais une réalité tant que la communauté internationale n'agira pas de manière décisive sur de nombreuses questions qui ont été négligées.

48. La Zambie a enregistré de sensibles progrès en matière de développement économique grâce à l'aide fournie au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Au lendemain de la crise financière mondiale, la Zambie s'est trouvée confrontée au défi de maintenir sa dette

publique dans des conditions de viabilité et d'empêcher l'endettement du secteur privé de mettre le système financier en danger. La Commission ne doit pas oublier que le cadre de soutenabilité de la dette, utilisé pour analyser l'endettement des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, porte aussi sur la dynamique de la dette, en particulier l'interaction entre la dette publique et la dette privée.

49. Le commerce est vital pour le développement durable. Comme nombre de ses contemporains, la Zambie se heurte à des carences du côté de l'offre, qui entravent sa capacité de tirer avantageusement parti des arrangements commerciaux préférentiels. Il reste à surmonter de nombreuses difficultés liées aux calendriers, à la validité et au caractère approprié des initiatives de commerce préférentiel. Ces problèmes doivent être résolus aux échelons régional et international de manière cohérente et pragmatique. Les négociations de Doha constituent un cadre important en mesure de faire progresser normalement le commerce international de manière durable et équitable, et la communauté internationale devrait veiller à ce que les négociations soient couronnées de succès et que les questions de développement soient intégralement incorporées dans le document final. Les pays développés partenaires devraient montrer leur bonne foi par l'adoption de dispositions favorables à l'accès aux marchés en franchise de droits et hors quota, assorties de règles d'origine diversifiées, avec des mesures prospectives en ce qui concerne le coton, et l'exonération de droits sur les services.

50. La Zambie note avec satisfaction que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a décidé de renforcer l'appui aux PMA en instaurant un climat favorable au développement durable, par l'accroissement des capacités de production, la diversification des économies et la mise en place de l'infrastructure nécessaire.

51. Les États Membres devront s'investir pleinement dans les travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable car il est de la plus haute importance qu'elle se déroule selon un processus inclusif et transparent, et de recueillir des ressources financières suffisantes pour assurer la participation des pays en développement à toutes les phases. La Zambie salue le rôle moteur des Nations Unies sur le changement climatique et la désertification et espère que la Convention sur la désertification sera,

d'ici la Conférence de Rio, placée sur un pied d'égalité avec les autres conventions de Rio, la Convention sur les changements climatiques et la Convention sur la biodiversité.

52. S'agissant de la prochaine conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'intervenant rappelle qu'il incombe à la communauté internationale de fournir des ressources financières nouvelles et additionnelles et d'assurer les transferts de technologie ainsi que le renforcement des capacités comme condition préalable au succès. L'intervenant constate avec inquiétude que les pays développés n'ont manifesté aucune intention de prévoir une seconde période d'engagement pour le Protocole de Kyoto. Leurs annonces de contribution au titre de l'atténuation des effets ne pourront pas réduire les émissions de gaz à effet de serre à un niveau suffisant pour éviter le réchauffement et maintenir les températures dans les limites prescrites par les scientifiques. Il invite donc les pays développés à prendre des mesures plus ambitieuses avant la conférence.

53. **M. Schuldt** (Équateur) dit que face à l'instabilité générale du monde actuel – due aux effets persistants de la crise de 2008 – il sera difficile aux pays de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, à moins que les pays développés ne fassent preuve d'une réelle volonté politique pour assurer le financement nécessaire en temps opportun et de manière prévisible, à des conditions libérales. Cette alliance au service du développement devrait aller au delà de 2015 et répondre aux défis changeants d'une mondialisation croissante. Il incombe à l'Assemblée générale, en vertu de sa légitimité et de sa représentativité, de créer des partenariats et de prendre des engagements sur la gouvernance mondiale, y compris pour les questions sur lesquelles il n'y a pas encore de consensus.

54. Pour l'Équateur la gravité de la crise a fait ressortir la nécessité de renforcer le rôle des Nations Unies sur le plan de la gouvernance économique mondiale afin de réformer le système financier et de démocratiser les relations internationales. Cependant, mis à part quelques modifications apportées aux institutions de Bretton Woods et un paradoxal refinancement des institutions qui ont déclenché la crise, rien n'a changé, et la communauté internationale attend toujours une réglementation financière et monétaire.

55. La délégation équatorienne appelle donc les membres de la Commission à se mobiliser pour adopter les mesures nécessaires afin de doter la communauté internationale d'une nouvelle architecture financière, mécanisme indépendant pour restructurer et résoudre la crise de la dette souveraine, qui sortirait les négociations de Doha de l'impasse et garantirait l'engagement relatif au versement de l'APD équivalant à 0,7 % du PIB, ainsi qu'une marge de manœuvre suffisante aux pays en développement pour adopter des politiques publiques en rapport avec leurs priorités et stratégies nationales.

56. Des propositions régionales et sous régionales ont déjà été présentées à titre de solutions multilatérales pouvant être appliquées pour éviter le retour des crises ou atténuer les effets de celle qui sévit en ce moment, comme par exemple la création d'une banque du Sud ou d'un Fonds commun latino-américain de réserve. Ces mesures complémentaires, tout comme les mécanismes de financement novateurs, ne doivent pas servir de prétexte pour déroger aux engagements pris ou renoncer à de nouvelles mesures globales pour accroître le financement du développement.

57. Parmi les événements qui s'annoncent et qui pourraient définir la nature des travaux de la Commission on peut citer la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Conférence sur le développement durable qui va se tenir à Rio en 2012. L'Équateur approuve l'initiative d'une seconde période d'engagement pour le Protocole de Kyoto afin de stabiliser les effets dévastateurs du changement climatique.

58. Soulignant la nécessité de passer des paroles aux actes dans le contexte du changement climatique, l'intervenant rappelle que l'Équateur a présenté l'initiative Yasuni-ITT selon laquelle il laisserait l'équivalent d'environ 856 millions de barils de pétrole dans le sous-sol du Parc national d'Yasuni afin d'éviter de libérer dans l'atmosphère 407 millions de tonnes de dioxyde de carbone – en échange d'une compensation économique de valeur égale à ce que lui aurait rapporté le pétrole.

59. L'Équateur espère que la Conférence de Rio de 2012 sera également une occasion d'examiner nombre de questions telles que la sécurité alimentaire et les effets de la crise financière sur le développement durable. Il fait observer à ce propos que les pays en

développement se trouvent face à la nécessité de faire des innovations – sur la base d'un accès aux connaissances et d'une approche écosystémique – ouvrant la voie à la génération et à la redistribution de richesses, en harmonie avec la nature. Il importe de rappeler que la nature a ses limites physiques qui ne permettent pas une croissance illimitée. L'économie verte entre dans le cadre d'un débat plus large sur les défis que pose le développement durable et devrait être envisagée en relation avec la société et la nature, afin de parvenir à de meilleurs systèmes d'appréciation de la valeur des biens publics mondiaux sur le plan économique et extra-économique.

60. La délégation de l'Équateur s'associe aux délégations qui ont souligné l'importance des migrations et leur lien indéniable avec le développement, et insiste sur la nécessité de la coopération Sud-Sud en tant que principal mécanisme de développement, bien que complémentaire de la coopération Nord-Sud.

61. **M. Tanin** (Afghanistan) dit que les urgents défis mondiaux ne peuvent être relevés que par une authentique coopération entre toutes les parties prenantes et souligne qu'un indéfectible appui international aux pays en développement est crucial, notamment sous forme d'assistance technique et financière.

62. L'Afghanistan a fait de notables progrès dans la reconquête de sa place légitime au sein de la communauté des nations depuis le renversement des Talibans, et construit actuellement une économie plus prospère et une société plus saine. Toutefois, l'insécurité et la terreur sont de réelles menaces à son développement continu. L'intervenant prie instamment la Commission d'examiner les questions de sécurité et leur incidence sur le développement de pays qui, comme l'Afghanistan, sortent d'un conflit, ajoutant que les Nations Unies doivent jouer un rôle majeur pour aider les pays les moins avancés, en particulier ceux qui sortent d'un conflit.

63. Le développement agricole et la sécurité alimentaire sont des questions de grande importance pour l'Afghanistan, ainsi que le changement climatique qui touche toutes les nations. S'attaquer à ces problèmes demande par conséquent la coopération de tous. Enfin, l'intervenant appuie la position du Groupe des 77, à savoir que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto doivent rester le cadre central d'action sur le

changement climatique, et appelle à une étroite collaboration entre pays en développement et pays développés pour la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul.

64. **M. Zinsou** (Bénin) dit que la reprise économique internationale tant attendue reste encore lente et très fragile, tandis que se poursuivent les turbulences financières et boursières sur les marchés. Plus des deux tiers des 800 millions de personnes des pays les moins avancés vivent dans la pauvreté. Des progrès sont nécessaires dans de nombreux domaines et les pays les moins avancés ont plus que jamais besoin de technologies modernes pour diversifier leur production et commencer à prendre une part plus substantielle dans le commerce international.

65. On doit s'attacher davantage à soutenir la réalisation des objectifs fixés lors de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue à Istanbul, et des mécanismes doivent être mis en place pour assurer le financement du développement après 2015. Au regard des énormes défis que doivent relever les PMA, il est évident que les réponses requises doivent sortir des sentiers battus. Nous devons accorder plus d'importance aux investissements productifs ainsi qu'aux politiques suivant le modèle de la responsabilité commune mais différenciée. Malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés actuellement, les pays riches mettront tout en œuvre pour honorer les engagements qu'ils ont pris quant au financement du développement international. Le passage de la moitié des 48 PMA à la catégorie des pays à revenu intermédiaire est un objectif réaliste et réalisable.

66. Parallèlement, un effort similaire doit être déployé pour alléger le fardeau de la dette extérieure. Il conviendrait d'exploiter l'énorme potentiel de financement novateur. Dans le même contexte, l'intervenant invite les pays développés et les autres pays en mesure de le faire, d'accorder un accès aux marchés en franchise de droits et hors quota à tous les produits provenant des PMA, qui sont les principaux perdants de l'actuel blocage des négociations du Cycle de Doha. Le Bénin souhaite vivement la rapide reprise des négociations de l'OMC.

67. Les menaces liées aux effets des changements climatiques, en particulier, la dégradation continue de l'environnement et la sécheresse, hypothèquent lourdement les perspectives d'avenir des PMA. Il faut

espérer que la Conférence de Rio de 2012 débouchera sur des décisions et des mesures hardies, à la hauteur des périls qui nous guettent.

68. Le dernier rapport sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité insiste sur la nécessité de prendre en compte les services liés aux écosystèmes dans les politiques locales, soulignant notre dépendance vis-à-vis de la nature. Des milieux autorisés tirent la sonnette d'alarme, en soulignant l'impact de la disparition de la biodiversité et ses multiples conséquences pour les sociétés humaines. Le Bénin se félicite de ce que la seizième Conférence des parties à la Convention sur le changement climatique ait pu adopter une série d'accords, contenant des engagements formels en matière d'atténuation des effets du changement climatique, avec des mesures concrètes pour protéger les forêts de la planète qui absorbent près d'un cinquième des émissions de carbone au plan mondial. Il se félicite également des autres mesures concernant le Protocole de Kyoto et des initiatives pour renforcer la coopération technologique. Il est à noter cependant que les décisions prises à Cancún reportent d'une année encore, les négociations visant à obtenir de fortes réductions des émissions de gaz à effet de serre. Le Bénin espère que des avancées appréciables seront réalisées lors de la prochaine conférence de Durban.

69. Le continent africain doit investir dans la restauration des sols dégradés, de manière à contribuer, entre autres, à résoudre les problèmes de la sécurité alimentaire, à sauvegarder la diversité biologique et le couvert forestier. Les phénomènes de dégradation des sols et d'érosion de la diversité biologique, annihilent les efforts accomplis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier les objectifs 1 et 7. Dans ce cadre, l'instauration d'une économie verte au niveau mondial pour atténuer les effets néfastes du changement climatique observés rencontre notre adhésion, si tout est fait pour éviter d'instituer à travers elle de nouveaux obstacles à l'industrialisation des pays pauvres. Nous devons trouver moyen de rendre l'économie mondiale plus inclusive. Pour le Bénin l'aménagement durable des terres reste une priorité.

70. **M. Calderón** (El Salvador) souligne que la récession mondiale ne cesse d'empirer parce que les enseignements qu'il eût fallu en tirer n'ont pas été retenus et que les mesures nécessaires n'ont pas été prises. La baisse du PIB mondial va avoir des

conséquences sur le développement humain à court, moyen et long terme, si bien que le redressement sera lent et difficile. De même, il faut souligner la nécessité d'une solidarité internationale et d'une coopération pour concrétiser les engagements pris envers les PMA par le renforcement des arrangements régionaux et sous régionaux, afin de permettre aux initiatives de coopération Sud-Sud de venir compléter les initiatives Nord-Sud. De cette manière, les mesures adoptées en ce qui concerne les infrastructures, l'énergie, les interconnexions et les dispositions visant à faciliter le commerce seront des facteurs décisifs pour la concurrence et la croissance.

71. S'agissant du financement du développement, El Salvador est favorable aux engagements pris au titre de la Déclaration de Doha et à ceux qui sont exprimés dans le document final de la Conférence de haut niveau sur la crise financière et économique mondiale et ses incidences sur le développement, et se félicite des résultats obtenus jusqu'à présent par le groupe de travail à composition non limitée sur les questions énoncées dans le document final de cette dernière conférence.

72. El Salvador soutient les efforts visant à réformer la structure de la gouvernance économique mondiale, notamment la remise en cause et le renforcement de l'architecture financière et monétaire internationale afin d'assurer une coordination plus efficace. La réforme de la gouvernance économique et financière mondiale doit viser en premier lieu à intensifier la participation des pays en développement dans les institutions de Bretton Woods.

73. Tout en réaffirmant l'importance du commerce et de l'investissement dans la mise en œuvre du développement, l'intervenant précise que les pays d'Amérique centrale connaissent un déclin de leurs exportations en partie parce que certains produits sont verticalement intégrés dans les chaînes de montage internationales. Par ailleurs, la crise économique et financière commence à se faire sentir sur l'emploi pour les Salvadoriens qui vivent dans des pays développés comme les États-Unis. Il est donc important de mener une politique de défense des droits de l'homme des populations migrantes, et de considérer les migrations dans une perspective à long terme.

74. El Salvador lance un appel aux partenaires de développement afin qu'ils n'épargnent aucun effort pour mener rapidement à bonne fin les négociations de

Doha et réaffirme son engagement à attirer l'attention sur les besoins spécifiques des pays à revenu intermédiaire.

75. Enfin, notant que la lutte contre les effets du changement climatique et la dégradation de l'environnement constituent une priorité, l'intervenant exprime au nom de sa délégation, l'espoir suscité par la Conférence de Rio en 2012 et réaffirme qu'il importe d'aborder la question du développement durable selon une approche globale fondée sur ses trois piliers interdépendants qui sont le développement social, la croissance économique et la protection de l'environnement.

La séance est levée à 12 h 25.